

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2025

Membres adhérents présents :

Claire SABY, Chloé MAGNE, Barry GOULD, Christine DELAFOULHOUZE, Jean-Noël COUGOT, Véronique PINTUS, Esther CASTAING, Lili CAZENEUVE, Gisèle MAURICE, Emilie BARQUIN (1), Emilie ORTEGA(2), Simon HILD, Bouziane BRINI, Alain VERNAY, Marianne SANA, Chantal ROUFFIANGE, Nicole COUGOT, Christel COUGOT

Membres adhérents excusés :

Mary-Claudy PATUREAU, Murielle RATA, Vanessa COUGOT

Visiteurs

Saïd BOUKAMHER, Elina

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des activités 2024
- Situation du compte
- Démission du bureau
- Election du nouveau bureau
- Elaboration du calendrier des activités pour 2025

15:00' : la séance est ouverte :

Bilan d'une partie des activités 2024

Claire ouvre la séance par le bilan des activités 2024.

La fête de Bachas : la formule est bonne, mais les conditions météo n'ont pas aidé, d'où une recette buvette décevante. Les food truck s'en sont bien sortis.

Globalement, la subvention mairie (2500€) couvre les frais de la fête. Proposition est faite pour la location des chapiteaux durant les années des Pyrénéennes (tous les 3 ans) : voir l'option de location de matériel auprès des mairies alentour, avec la réserve de la sécurité et dumontage/démontage.

La troupe de théâtre, « Les Entractives » est satisfaite de la soirée du 12 octobre 2024 ; elle est prête à revenir. Il faut dire qu'elle a été particulièrement bien soignée côté repas ; merci Claire ;-)

La soirée contes/châtaignes a été bien appréciée, malgré une faible fréquentation. La rencontre était simple, conviviale, avec une déco remarquée.

Les cadeaux Mairie/Foyer rural : petit raté de communication envers Patty pour la date de distribution.

Proposition pour 2025 d'un cadeau non périssable : comme par exemple un calendrier avec photos anciennes et récentes (cf Simon, photographe), à distribuer de préférence avant ou après les vacances, lors des vœux du maire.

Claire confirme que l'abonnement à la ludothèque de Cazères court jusqu'en septembre 2025.

Situation du compte

Barry informe l'Assemblée que le solde du compte du « Foyer Rural de Bachas » ouvert auprès du Crédit Agricole présente un solde créditeur de 4,899,70 euros, alors que l'année débutait avec un avoir de 5,753,41 euros. Cela signifie que l'exercice 2024 a puisé 853,71 euros dans la réserve. Ceci s'explique notamment par un investissement plus important qui a été apporté à la fête du village en regard du succès de l'année précédente, malheureusement, c'était sans compter sur le froid qui s'est abattu dès 18 heures, la buvette a ainsi été désertée et n'a pu apporter la recette espérée.

Chantal explique que la situation est loin d'être dramatique, dans la mesure où le montant de la réserve constituée lors du covid est un bon bas de laine.

Il est convenu que la cotisation par adhérent est maintenue à 7 euros, celle-ci couvre le montant de l'assurance, 167,91 euros, sachant qu'il y a 21 adhérents. Résolution adoptée à l'unanimité.

Le bilan comptable reste positif et stable. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Démission du bureau :

La présidente Claire SABY, la secrétaire Chloé MAGNE, le Trésorier Barry Gould présentent leur démission. Merci à eux pour leur engagement

Election du nouveau bureau :

Chantal se propose pour la nouvelle présidence, avec l'intention d'un bureau élargi incluant des jeunes, des anciens, des nouveaux arrivants, et toutes les bonnes volontés. L'intention est d'avoir a minima des binômes sur les différents postes ou rôles.

Le nouveau bureau ainsi constitué de 8 membres est élu à l'unanimité : Alain , Barry, Chantal, Christel, Christine, Émilie (1), Émilie(2) et Véronique.

Une réunion des nouveaux membres pour préciser le fonctionnement et la répartition du bureau est planifiée pour le mercredi 29 janvier à 18h à la yourte de Christel et Vanessa.

La communication se fera principalement via un groupe WhatsApp.

Elaboration du calendrier des activités 2025 :

Outre les classiques (galette des rois, chasse aux oeufs, randonnée, fête du printemps, fête du village) les propositions suivantes sont suggérées:

- un après-midi « jeux de société »
- une excursion de 1 à 3 jours dans nos contrées
- un bal costumé (carnaval ou réveillon de fin d'année)
- une guinguette d'été à la chapelle, ouverte 1 à 2 soirs /semaine (si possible en décalé des villages environnants),
- création d'une épicerie solidaire,
- récolte des envies des villageois (via courrier dans les boites aux lettres),
- récolte de la mémoire des anciens (photos, vidéos, témoignages) en complément du site internet...

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 16h30